



## **BLAINVILLE : une ville inspirante, des gens passionnés!**

La Ville de Blainville représente un employeur de choix. Résolument tournée vers l'avenir, Blainville est reconnue pour son dynamisme, ses projets novateurs et la diversité des services qu'elle offre à la population. Plus de 450 employés et 250 étudiants travaillent à la ville, et ce, dans divers domaines de carrière.

**Vous souhaitez joindre une municipalité inspirante? Bienvenue à Blainville!**

### **SECRÉTAIRE TEMPORAIRE**

Référence : **J0116-1061**

#### **Description**

Effectue divers travaux de secrétariat et assure le soutien administratif; rédige, conçoit et saisit à l'informatique, différents textes, documents, rapports, etc. Tient à jour divers agendas et fixe des rendez-vous. Assure le suivi de la gestion informatisée des dossiers. Reçoit, filtre et achemine le courrier, reçoit les visiteurs, répond aux demandes de renseignements, assure le suivi de divers dossiers et agit en conséquence. Effectue le travail général de bureau et apporte un support dans toutes les divisions du service.

#### **Exigences**

Diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat, bureautique ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et trois ans d'expérience pertinente. Maîtrise des logiciels informatiques suivants de la famille Microsoft Office : Outlook, Word et Excel. Excellente capacité rédactionnelle et très bon français écrit et parlé.

#### **Salaire**

Selon les conditions de travail réservées aux employés cols blancs, classe 7.

Salaire (échelon 1): 23.75\$

La réussite des tests de français est une condition d'admissibilité.

#### **Horaire de travail**

33 heures par semaine sur un horaire de 4 jours.

### **Pour postuler**

Consultez la section *Blainville Emploi*, sur le site Internet de la Ville de Blainville et postulez en ligne au plus tard le 7 février 2016.

**[emplois.ville.blainville.qc.ca](http://emplois.ville.blainville.qc.ca)**

Seules les candidatures reçues en ligne via la section *Blainville Emploi* du site Internet seront considérées.

La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.